



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question au Gouvernement n° 3390

Texte de la question

VIOLENCES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À PARIS

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Cochet, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Cochet. Monsieur le Premier ministre, notre pays est en guerre. Nos assemblées ont voté l'état d'urgence dans un esprit de concorde nationale. Dans ce contexte, la préfecture de police de Paris a interdit, dimanche 29 novembre, une manifestation.

Vos discours martiaux et ceux du Président de la République se succèdent, mais que constatons-nous ? La manifestation interdite a eu lieu.

M. Jacques Myard. Eh oui !

M. Philippe Cochet. Des voyous d'extrême gauche,...

M. Franck Gilard. Pléonasme !

M. Philippe Cochet. ...cagoulés ou masqués, ont pu se réunir et infiltrer cette manifestation interdite alors que nous sommes en plein état d'urgence.

Ces voyous, ces ennemis de la République, ont saccagé le mémorial improvisé situé en plein cœur de Paris, place de la République, alors que les obsèques des victimes des attentats ne sont pas encore terminées.

L'abject a eu lieu. C'est un affront insupportable fait aux victimes et au peuple de France, qui ne peuvent plus accepter que l'État soit défaillant.

J'ai honte de ce qui s'est passé. J'ai honte en pensant aux victimes, en pensant à nos compatriotes profondément choqués par les attentats des 7 et 9 janvier, du 26 juin et du 13 novembre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*

À ce jour, 317 interpellations ont eu lieu et 174 gardes à vue, dont 9 prolongées, ont été décidées. Une fois de plus, la réaction a eu lieu, mais après.

Gouverner, c'est prévoir. L'autorité ne se paye pas de mots mais d'actes. Quand on est en guerre, on doit d'abord et surtout s'occuper de la protection des Français.

Monsieur le Premier ministre, dans le contexte où nous sommes, comment pouvez-vous justifier cette faute grave de l'État ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, l'autorité, l'outrance et l'énervement ne sont pas des notions qui se superposent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

L'autorité, c'est de prendre des décisions claires et de les assumer, ce que nous avons fait dans le cadre de l'état d'urgence. Ces décisions, je veux les rappeler ici.

Nous avons interdit les manifestations, et j'ai donné instruction aux préfets, dans le contexte de cette grande conférence internationale qui mobilise la société civile depuis des mois, que puissent se tenir, dans le cadre d'un dialogue avec les organisations non gouvernementales et les associations pacifiques, non des manifestations ou des déambulations, mais des rassemblements pacifiques ; il y en a eu soixante pendant le week-end, auxquels ont participé des militants d'organisations non gouvernementales et des militants écologistes pacifiques. Ils se sont bien passés, tout comme le rassemblement et la chaîne humaine pacifiques place de la République à Paris, jusqu'à ce qu'un groupe de casseurs (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*),...

M. Guy Teissier. Des anarchistes !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...totalement irrespectueux de la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans les attentats, se livrent, avec une extrême violence, à un jeu qui doit être condamné avec la plus grande fermeté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Ces actes, je les ai donc condamnés avec la plus grande fermeté, et, contrairement à ce que vous dites, ils ont conduit les forces de l'ordre à intervenir courageusement pour mettre hors d'état de nuire ces individus qui ont été, sous l'autorité du procureur de la République, placés en garde à vue.

M. Christian Jacob. Il fallait anticiper !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. L'autorité de l'État c'est, dans le respect du droit et sous l'autorité des procureurs de la République, de faire valoir le droit (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), ce n'est pas l'énervement ni l'outrance, ce ne sont pas les accusations sans fondement qui ont présidé à votre question. Aussi fallait-il rappeler ce qui s'est exactement passé. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Préalablement à cette manifestation, j'avais d'ailleurs décidé vingt-six assignations à résidence, non pour des militants écologistes, mais pour des casseurs. (*Mêmes mouvements.*) Nous avons donc pris toutes les précautions, nous avons été fermes, et nous le demeurerons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe écologiste, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3390

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 décembre 2015](#)